

L'évolution passée et à venir des capacités de production

La dynamique des structures s'apprécie en étudiant les évolutions observées au cours des deux années avant l'enquête et les avis sur les perspectives à deux ans. Le paysage de la production de poulets se modifie avec un recul des surfaces bretonnes d'élevage intensif et un avenir en repli des capacités dans un contexte de plan de cessation d'activité avicole en cours en 2004. La production des œufs de consommation montre plus de dynamisme.

Des élevages de poulets « standard » ont fermé entre 2000 et 2004

Depuis 2000, les cessations d'activité d'exploitations avicoles sont estimées à 3 900 éleveurs. L'estimation repose sur le suivi des élevages avicoles entre 2000 et 2004 préalable à l'enquête : 2000 est la date du dernier recensement de l'agriculture qui interrogeait toutes les exploitations et fin 2004 est le moment de l'établissement de la base de sondage. Au cours des années 2001, 2002, 2003, les arrêts concernent environ 1 000 exploitations avicoles. En effet, les années 2003 et 2004 correspondent aux deux années du dernier plan de cessation d'activité avicole qui concernait la volaille de chair standard.

Tableau VI-1

Une exploitation avicole sur sept a cessé son activité entre 2000 et 2004

Nombre d'exploitations ayant arrêté leur activité avicole avant 2004

	Exploitations	
	Nombre	En %
Arrêt avant 2000	407	9,5
Arrêt en 2000	591	13,7
Arrêt en 2001	989	23,0
Arrêt en 2002	950	22,1
Arrêt en 2003	1 094	25,5
Arrêt en 2004	267	6,2
Ensemble 48 départements depuis 2000	3 891	90,5
Ensemble 48 départements	4 298	100,0

Source : Agreste

L'intérêt du suivi de ces arrêts d'activité permet de connaître la destination des bâtiments. Ainsi, les bâtiments d'un élevage sur dix (11 %) ont été repris pour une activité avicole, les bâtiments d'environ un tiers des élevages ont été repris par un autre exploitant pour un usage agricole autre que l'aviculture et les bâtiments d'un quart des élevages ont servi à un autre usage, assurément non agricole. Enfin, les bâtiments de plus d'un tiers (36 %) des exploitations ayant arrêté leur activité avicole restent aujourd'hui non utilisés. Une partie de ces bâtiments représente encore une capacité de production car ils pourraient, sans travaux ou au prix de quelques interventions de rénovation, retrouver une finalité avicole si le contexte s'y prêtait.

Tableau VI-2

Après cessation d'activité, un bâtiment sur dix est repris pour poursuivre l'élevage avicole

Destination des bâtiments des exploitations ayant cessé leur activité entre 2000 et 2004

	% des exploitations avicoles
Bâtiment repris par un éleveur pour activité avicole	11
Bâtiment repris par un exploitant - Autre usage agricole	32
Bâtiment non utilisé	36
Autre	25

Note : certaines exploitations ont pu indiquer deux ou plusieurs destinations pour leurs bâtiments, la somme des pourcentages dépasse donc 100 %.

Champ : exploitations ayant cessé leur activité entre 2000 et 2004.

Source : Agreste

Volailles de chair : des capacités en baisse légère dans les exploitations pérennes

Dans les exploitations avicoles qui étaient toujours en activité fin 2004, 91 % déclarent avoir exercé une activité stable, au cours des deux années précédant l'enquête. Moins de 10 % des exploitations ont connu une évolution de leur capacité de production à la hausse ou à la baisse au cours de ces années. Ces capacités, mesurées en superficies, sont relativement stables autour de 43 500 m². Environ 3,8 % des exploitations de production de volailles de chair ont connu une augmentation de leurs superficies (chair et gavage confondues), pour un équivalent de 369 000 m² tandis que 4,8 % des exploitations totalisaient une baisse d'environ 412 000 m². Cette réduction de parc ne correspond qu'à la contraction intervenue sur des exploitations avi-

coles qui étaient toujours en activité fin 2004. Pour avoir une estimation de la contraction totale du parc sur ces deux années, il faudrait aussi tenir compte des superficies disparues dans des exploitations qui ont totalement cessé leur activité avicole (et qui ne figurent pas dans cet échantillon).

Dans les grandes régions productrices, les évolutions se sont traduites par une contraction nette des superficies : la réduction a été la plus forte dans les régions Bretagne (- 3,6 %), Rhône-Alpes (- 4,7 %), la région Centre aussi a connu une forte baisse de surface d'exploitation (- 5,8 %). Les Pays de la Loire résistent un peu mieux à la réduction d'activité. Deux régions connaissent des hausses nettes de capacités : Midi-Pyrénées (+ 6,2 %), Aquitaine (+ 4,3 %).

Tableau VI-3

Récemment, l'activité des éleveurs de volailles de chair a baissé

Évolution récente¹ des superficies de production de volailles de chair

	Exploitations		Superficies totales des bâtiments		Superficies moyennes en m ²	Superficies augmentées ou réduites	
	Nombre	En %	En m ²	En %		En m ²	En % des surfaces totales
Activité stable	13 382	91,3	14 455 692	90,7	1 080	-	-
En augmentation	560	3,8	692 199	4,3	1 240	+ 369 183	+ 2,3
En diminution	723	4,9	804 611	5,0	1 110	- 412 685	- 2,6
Ensemble 48 départements	14 665	100,0	15 952 502	100	1 090	- 43 502	- 0,3

1. Champ : les deux années précédant l'enquête.

Source : Agreste - Enquête Aviculture 2004

Tableau VI-4

Volailles de chair : les régions très productrices perdent récemment des capacités sauf l'Aquitaine

Évolution récente¹ des superficies de production de volailles de chair par région

Régions	En % des exploitations régionales				En % des superficies régionales des bâtiments			
	Stabilité	En augmentation	En diminution	Solde	Stabilité	En augmentation	En diminution	Solde
Picardie	95,3	+ 2,8	- 1,9	+ 0,9	96,2	+ 2,4	- 1,4	+ 0,9
Poitou-Charentes	95,2	+ 2,4	- 2,4	- 0,0	95,8	+ 2,4	- 1,8	+ 0,6
Haute-Normandie	94,7	+ 1,1	- 4,2	- 3,1	82,9	+ 9,4	- 7,7	+ 1,6
Basse-Normandie	94,4	+ 2,7	- 2,9	- 0,2	90,4	+ 6,6	- 3,0	+ 3,6
Nord-Pas-de-Calais	93,7	+ 3,6	- 2,7	+ 0,9	92,7	+ 4,4	- 2,9	+ 1,5
Pays de la Loire	92,9	+ 3,4	- 3,7	- 0,3	92,4	+ 4,1	- 3,5	+ 0,6
Bretagne	92,7	+ 1,7	- 5,6	- 3,9	91,4	+ 2,5	- 6,1	- 3,6
Bourgogne	91,4	+ 2,6	- 6,0	- 3,4	91,3	+ 4,0	- 4,7	- 0,7
Auvergne	91,3	+ 5,1	- 3,6	+ 1,5	87,6	+ 8,8	- 3,6	+ 5,1
Aquitaine	90,1	+ 6,7	- 3,2	+ 3,5	91,7	+ 6,3	- 2,0	+ 4,3
Centre	89,0	+ 2,9	- 8,2	- 5,3	85,0	+ 4,6	- 10,4	- 5,8
Languedoc-Roussillon	86,9	-	- 13,1	- 13,1	87,8	-	- 12,2	- 12,2
Midi-Pyrénées	85,9	+ 8,1	- 6,0	+ 2,1	82,5	+ 11,9	- 5,6	+ 6,2
Rhône-Alpes	84,9	+ 5,2	- 9,9	- 4,7	82,4	+ 6,5	- 11,2	- 4,7
Alsace	83,0	+ 7,5	- 9,5	- 2,0	83,3	+ 9,2	- 7,5	1,7
Ensemble 48 départements	91,3	+ 3,8	- 4,9	+ 1,1	90,7	+ 4,3	- 5,0	- 0,7

1. Champ : les deux années précédant l'enquête.

Source : Agreste - Enquête Aviculture 2004

Dans l'ensemble des 48 départements, les capacités de production de volailles de chair ont évolué en hausse ou en baisse de surface au cours des deux années précédant l'enquête ; les surfaces totales modifiées (782 milliers de m² de bâtiments) représentent près de 5 % de la superficie totale des bâtiments d'élevage de volailles pour la chair. La structure des exploitations s'est le plus modifiée dans les deux régions de plus forte production de volailles de chair. En Bretagne, sur 2 000 élevages, 10 % des exploitations connaissent une évolution de leurs capacités ; globalement, les capacités nettes baissent car les superficies en diminution sont doubles de celles en augmentation. L'élevage des volailles de chair des Pays de la Loire, au contraire progresse. Les surfaces des exploitations en progrès sont

doubles de celles des producteurs dont les capacités régressent ; environ 9 % des 3 000 exploitations régionales connaissent des évolutions de leurs capacités.

Œufs de consommation : orientation à la hausse des capacités

Dans la filière de production d'œufs de consommation, les capacités de production se sont orientées à la hausse. Les évolutions ont été proportionnellement plus importantes que celles de la filière des volailles de chair puisque 20 % des élevages avaient connu dans les deux années précédant l'enquête une évolution des capacités de production. Les grands élevages sont

Tableau VI-5

Volailles de chair : les capacités des Pays de la Loire en hausse et celles de Bretagne en baisse, récemment

Part des principales régions dans les évolutions récentes¹ de superficies des bâtiments de volailles de chair

Régions	Augmentation					Diminution				
	Nombre d'exploitations	Exploitations en %	Superficies totales des bâtiments en m ²	Superficies en %	Superficies moyennes en m ²	Nombre d'exploitations	Exploitations en %	Superficies totales des bâtiments en m ²	Superficies en %	Superficies moyennes en m ²
Pays de la Loire	127	22,7	141 284	38,3	1 110	138	19,1	81 896	19,8	590
Bretagne	52	9,3	63 803	17,3	1 230	166	23,0	126 577	30,7	760
Aquitaine	115	20,5	34 876	9,4	300	55	7,6	10 966	2,7	200
Rhône-Alpes	51	9,1	26 317	7,1	520	107	14,8	65 896	16,0	620
Midi-Pyrénées	82	14,6	23 349	6,3	280	60	8,3	24 890	6,0	410
Auvergne	29	5,2	19 977	5,4	690	19	2,6	6 431	1,6	340
Centre	18	3,2	15 402	4,2	860	51	7,1	34 530	8,4	680
Bourgogne	13	2,3	11 145	3,0	860	31	4,3	8 047	1,9	260
Basse-Normandie	13	2,3	10 999	3,0	850	14	1,9	4 689	1,1	340
Nord-Pas-de-Calais	21	3,8	7 435	2,0	350	16	2,2	8 346	2,0	520
Alsace	10	1,8	5 266	1,4	530	9	1,2	5 354	1,3	600
Poitou-Charentes	13	2,3	5 200	1,4	40	13	1,8	8 365	2,0	640
Picardie	8	1,4	1 921	0,5	240	6	0,8	3 332	0,8	560
Languedoc-Roussillon	0	–	–	–	–	20	2,8	20 923	5,1	1 050
Ensemble 48 départements	560	100,0	369 180	100,0	1 240	723	100,0	412 690	100,0	1 110

1. Champ : les deux années précédant l'enquête.

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

Tableau VI-6

Œufs de consommation : orientation à la hausse, récemment

Évolution récente¹ des capacités en places de pondeuses de ponte d'œufs de consommation

	Exploitations		Capacités totales des bâtiments		Nombre moyen de places de pondeuses	Capacités augmentées ou diminuées	
	Nombre	En %	En places de pondeuses	En %		En places de pondeuses	En % des places totales
Activité stable	1 385	80,0	28 386 090	68,4	20 490	–	–
En augmentation	178	10,3	7 344 990	17,7	41 250	+ 2 579 810	+ 6,2
En diminution	169	9,7	5 777 440	13,9	34 250	– 897 180	– 2,2
Ensemble 48 départements	1 732	100,0	41 508 520	100,0	23 960	+ 1 682 630	+ 4,1

1. Champ : les deux années précédant l'enquête.

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

plus sensibles aux hausses ou baisses de capacités de production : leurs bâtiments ont, en moyenne, 38 000 places de pondeuses alors que les exploitations qui affichent une stabilité disposent de 20 000 places. En terme d'évolution nette, les capacités créées dans les élevages en deux ans ont été nettement supérieures aux capacités disparues (+ 1,7 million de places, soit 4 % de la capacité totale de la fin 2004 dans les 48 départements de l'enquête).

L'évolution de la capacité des élevages montre des capacités d'ajustement plus fortes en filière « œufs » qu'en filière « chair ». Deux régions enregistrent un nombre important d'élevages en repli : la Bretagne (près de 11 %) et la Picardie (près de 16 %). À l'inverse, les régions Rhône-Alpes et surtout Aquitaine ont un taux élevé d'exploitations en hausse de capacité (respectivement près de 19 et 35 %). En équivalence de capacités régionales, les évolutions sont très différentes : dans les régions Aquitaine, Pays de la Loire et Nord-

Pas de Calais, les exploitations en développement étaient plutôt des élevages de grande taille, dans les régions Rhône-Alpes, Pays de la Loire et surtout Centre les élevages en baisse de capacités étaient aussi des structures importantes.

Le développement des capacités de ponte s'est produit là encore dans les régions Bretagne et Pays de la Loire avec des extensions en capacités de 25 % et 20 % de celles de l'ensemble des 48 départements. Mesuré en nombre de places, c'est aussi dans ces deux régions (et en Nord-Pas-de-Calais) que les hausses moyennes de capacités ont été les plus élevées (19 000 et 17 000 places). Sur le plan des baisses, la région Bretagne cumule plus de 40 % des capacités de surfaces totales disparues. Les ajustements à la baisse ont été plus modestes en moyenne (entre 3 000 et 6 000 places) sauf en région Centre où ils ont atteint des valeurs moyennes importantes (18 500 places).

Tableau VI-7

Œufs de consommation : l'Aquitaine développe son potentiel, la Bretagne le conserve

Évolution récente¹ des capacités de ponte d'œufs de consommation par région, en 2004

Régions	En % des exploitations régionales				En % des capacités régionales des bâtiments			
	Stable	En augmentation	En diminution	Solde	Stable	En augmentation	En diminution	Solde
Nord-Pas-de-Calais	90,1	+ 4,7	- 5,2	- 0,5	67,9	+ 27,6	- 4,5	+ 23,0
Bretagne	84,6	+ 4,7	- 10,7	- 6,0	76,7	+ 10,7	- 12,6	- 1,8
Centre	83,2	+ 7,0	- 9,8	- 2,8	49,8	+ 6,4	- 43,8	- 37,4
Picardie	82,0	+ 2,2	- 15,8	- 13,6	78,8	+ 11,2	- 10,0	+ 1,1
Pays de la Loire	78,2	+ 12,9	- 8,9	+ 3,9	56,4	+ 27,3	- 16,3	+ 11,0
Rhône-Alpes	73,0	+ 18,6	- 8,4	+ 10,2	70,1	+ 14,5	- 15,4	- 0,8
Aquitaine	58,1	+ 35,5	- 6,4	+ 29,2	44,7	+ 50,1	- 5,2	+ 44,9
Ensemble 48 départements	80,0	+ 10,3	- 9,7	+ 0,6	68,4	+ 17,7	- 13,9	+ 3,8

1. Champ : les deux années précédant l'enquête.

Source : Agreste - Enquête Aviculture 2004

Tableau VI-8

Œufs de consommation : la filière s'adapte à l'évolution de la consommation avec 20 % de ses éleveurs

Part des principales régions dans les évolutions récentes¹ de capacités² de ponte d'œufs de consommation

Régions	Augmentation					Diminution				
	Nombre d'exploitations	Exploitations en %	Capacités ² totales des bâtiments	Capacités ² en %	Capacités ² moyennes	Nombre d'exploitations	Exploitations en %	Capacités ² totales des bâtiments	Capacités ² en %	Capacités ² moyennes
Centre	5	2,8	35 900	1,4	7 180	5	3,1	92 780	10,3	18 560
Nord-Pas-de-Calais	7	3,9	209 220	8,1	29 890	8	4,9	25 780	2,9	3 220
Pays de la Loire	30	16,9	510 190	19,8	17 010	18	11,0	86 950	9,7	4 830
Bretagne	33	18,5	644 770	25,0	19 540	76	46,6	369 710	41,2	4 870
Aquitaine	22	12,4	190 580	7,4	8 660	4	2,5	16 870	1,9	4 220
Rhône-Alpes	42	23,6	250 120	9,7	5 960	19	11,7	120 200	13,4	6 330
Ensemble 48 départements	178	100,0	2 579 810	100,0	14 490	163	100,0	897 180	100,0	5 500

1. Champ : capacités augmentées ou diminuées au cours des deux années précédant l'enquête.

2. Capacités en places de pondeuses.

Source : Agreste - Enquête Aviculture 2004

Volailles de chair : anticipation à la baisse pour 10 % des éleveurs

Les trois quarts des éleveurs représentant aussi les trois quarts des capacités de production (mesurées par les superficies) déclarent que leur activité restera stable. 15 % des éleveurs prévoient une évolution de leur activité dans les deux ans suivant l'enquête. Parmi eux, les deux tiers anticipaient un repli partiel ou total (cessation d'activité avicole dont retraites) de leurs capacités avicoles.

Ainsi dans 1 500 exploitations, les chefs prévoient une baisse de production. Ils sont plus nombreux que ceux

qui ont enregistré une baisse d'activité au cours des deux années précédant l'enquête (un peu plus de 700). Les évolutions attendues dans les deux années qui suivent l'enquête apparaissent comme allant dans le sens d'une homogénéisation des capacités de production. Les chefs d'exploitation avicole prévoyant une baisse utilisent actuellement une surface de 1 270 m² pour leur production. Ils se classent dans les grandes exploitations. Au contraire, les éleveurs qui anticipent une hausse souhaitent développer leur activité car leur exploitation est plutôt plus petite que la moyenne de l'ensemble des éleveurs (respectivement 810 et 1 100 m²).

Tableau VI-9

10 % des éleveurs de volailles de chair anticipent des baisses d'activité

Perspectives prochaines¹ d'évolution des superficies de production des élevages de volailles de chair

	Exploitations		Superficies totales des bâtiments		Superficies moyennes en m ²	Part des exploitations anticipant un changement ¹ en %
	Nombre	En %	En m ²	En %		
Activité stable	10 926	74,2	12 145 180	74,9	1 110	-
En augmentation	739	5,0	599 130	3,7	810	33
En diminution	756	5,1	957 670	5,9	1 270	33
En cessation	759	5,2	714 440	4,4	940	34
Ne sait pas	1 513	10,3	1 747 280	10,8	1 160	-
Sans objet	35	0,2	57 600	0,3	1 650	-
Ensemble 48 départements	14 729	100,0	16 221 290	100,0	1 100	-

1. Champ : les deux années suivant l'enquête.

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

Tableau VI-10

Volailles de chair : anticipation à la baisse pour 10 % des élevages dans les grandes régions productrices

Perspectives prochaines¹ d'évolution des superficies de production des élevages de volailles de chair par région

Régions	Répartition des exploitations selon leur prévision d'activité...						Répartition des superficies des exploitations selon leur prévision d'activité...					
	... stable	... en augmentation	... en diminution	... en cessation	Ne sait pas	Ensemble ²	... stable	... en augmentation	... en diminution	... la cessation	Ne sait pas	Ensemble ²
Auvergne	86,1	6,0	4,6	2,2	1,1	100,0	86,0	4,8	4,8	3,0	1,4	100,0
Nord-Pas-de-Calais	80,5	2,5	2,7	1,0	13,3	100,0	82,5	0,8	2,1	0,1	14,5	100,0
Pays de la Loire	79,3	4,4	3,8	4,8	7,5	100,0	78,0	3,4	4,6	4,3	9,4	100,0
Bourgogne	76,6	4,4	6,1	5,1	7,8	100,0	81,7	1,4	8,4	1,9	6,6	100,0
Basse-Normandie	75,7	4,4	5,9	6,6	7,4	100,0	75,1	5,4	5,0	6,2	8,3	100,0
Alsace	75,7	2,5	3,2	12,9	5,7	100,0	76,8	3,5	1,9	11,7	6,1	100,0
Bretagne	74,5	2,5	4,7	6,0	11,8	100,0	73,9	2,3	6,1	5,2	11,9	100,0
Midi-Pyrénées	74,4	7,4	7,1	3,1	8,0	100,0	76,1	8,4	6,9	1,6	7,0	100,0
Poitou-Charentes	73,7	4,5	4,5	3,4	13,9	100,0	77,1	3,4	4,7	2,9	11,9	100,0
Haute-Normandie	72,3	6,4	8,5	3,2	9,6	100,0	61,5	5,5	8,0	6,0	19,0	100,0
Centre	70,2	1,2	5,3	7,0	15,9	100,0	69,0	2,0	7,0	4,7	17,1	100,0
Rhône-Alpes	69,6	7,3	5,6	8,4	9,1	100,0	72,6	4,7	8,3	6,6	7,8	100,0
Aquitaine	64,1	11,0	7,0	3,7	14,2	100,0	64,8	9,8	9,1	1,9	14,4	100,0
Picardie	59,8	3,0	7,7	8,2	19,8	100,0	70,1	3,2	6,6	3,6	16,2	100,0
Languedoc-Roussillon	53,2	5,1	11,0	13,6	17,1	100,0	54,9	5,4	8,3	18,3	13,1	100,0
Ensemble 48 départements	74,2	5,0	5,1	5,2	10,3	100,0	74,9	3,7	5,9	4,4	10,8	100,0

1. Champ : superficies augmentées ou réduites prévues au cours des deux années suivant l'enquête.

2. Note : dans certaines régions le total des 5 colonnes n'est pas égal à 100 % car pour quelques exploitations la réponse était « sans objet ». En nombre d'exploitations, la réponse « sans objet » est indiquée par 0,2 % des exploitations ce qui correspond à 0,4 % des superficies d'exploitation.

Source : Agreste - Enquête Aviculture 2004

Pour leurs prévisions d'activité dans les deux ans à venir, les chefs d'exploitation ont des avis très variables selon la région. Les cessations d'activité dont les départs à la retraite sont prévus par 5 % des éleveurs. Ils sont les plus nombreux dans les régions avicoles secondaires (14 % en Languedoc-Roussillon et 13 % en Alsace). Dans trois régions Rhône-Alpes, Picardie et Centre, les cessations prévues sont au niveau de 7 à 8 % mais beaucoup d'éleveurs expriment une incertitude quant à l'évolution prochaine de leurs structures (16 % à 20 %).

Parmi les éleveurs envisageant une diminution de leurs capacités ou une cessation de leur activité avicole, la moitié n'avait fin 2004 aucune idée de la destination possible des superficies en arrêt. Seuls 12 % envisageaient avec certitude une poursuite de la vocation avicole de ces bâtiments, par leur reprenneur ou par un tiers aviculteur. Près de 8 % prévoyaient une conversion du (ou des) bâtiment(s) à un autre élevage non avicole. Enfin, environ 31 % annonçaient une destination autre. Cette destination « autre » reste imprécise et quelques interprétations peuvent être tentées : sans doute, est-ce une modalité « exploitation et bâtiments non utilisés » comme il y en a eu à la suite des arrêts d'activité

dans les deux années précédant l'enquête. Si 760 exploitations se préparent à une cessation d'activité dans les deux ans, seulement 300 connaissent la destination prévisionnelle des installations d'élevage. Il est probable que des cessations d'activité sont prévues pour des raisons économiques mais il n'est pas possible d'en estimer la part.

Œufs de consommation : perspectives de hausse dans les deux ans après l'enquête

La filière ponte montre un peu plus d'optimisme que la filière volailles de chair face à l'évolution des capacités de production : 8 % des exploitations prévoient une hausse de leurs capacités, soit 3 points de plus et 8 % prévoient une baisse, soit 2 points de moins. Les capacités ou superficies des exploitations en hausse dépassent celles des élevages en baisse et en arrêt définitif. L'incertitude sur les évolutions était également moins forte dans la filière « ponte », avec seulement 7 % des éleveurs qui ne se prononçaient pas sur la tendance d'évolution des capacités de leur élevage (3,5 points de moins que dans la filière « chair »).

Tableau VI-11
Volailles de chair : 12 % des exploitations anticipant une baisse ou un arrêt poursuivront une activité avicole
Destination prévisionnelle¹ des superficies de production de volailles de chair

	Exploitations		Superficies totales des bâtiments		Superficies moyennes en m ²
	Nombre	En %	En m ²	En %	
Reprise par un successeur	83	5,4	71 870	4,2	870
Reprise par un autre aviculteur	102	6,6	120 480	7,1	1 180
Convertis à un autre élevage non avicole	117	7,6	133 640	7,9	1 140
Autre	470	30,4	453 150	26,7	960
Ne sait pas	772	50,0	918 670	54,1	1 190
Exploitations envisageant une diminution ou une cessation d'activité dans les deux ans	1 544	100,0	1 697 810	100,0	1 100

1. Champ : exploitations envisageant une diminution ou une cessation d'activité dans les deux années suivant l'enquête.

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

Tableau VI-12
Œufs de consommation : perspectives de hausse dans les plus grandes exploitations
Perspectives prochaines¹ d'évolution des capacités de ponte d'œufs de consommation

	Exploitations		Capacités totales des bâtiments		Capacités moyennes en places de pondeuses
	Nombre	En %	En places de pondeuses	En %	
Activité stable	1 338	77,1	33 402 340	80,7	24 960
En augmentation	137	7,9	3 728 150	9,0	27 210
En diminution	31	1,8	602 480	1,4	19 440
En cessation	111	6,4	1 223 990	3,0	11 030
Ne sait pas	118	6,8	2 446 520	5,9	20 730
Ensemble 48 départements	1 735	100,0	41 403 460	100,0	23 860

1. Champ : les deux années suivant l'enquête.

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

En Bretagne, principale région de production, les exploitants incertains de l'avenir sont peu nombreux (7 % des éleveurs). Les cessations d'activité prévues s'élèveront à 13 % tandis que 9 % des élevages seront en diminution d'activité. La Bretagne, en perte de capacités, se distingue de la région Rhône-Alpes dont les perspectives d'évolution sont nettement à la hausse.

Dans la filière ponte, 80 % des producteurs dont l'activité va baisser ou cesser restent imprécis quant à l'avenir de leur exploitation. Cette proportion est la même que celle de la filière volailles de chair. Pour 20 % d'entre eux, l'activité avicole ou de « ponte des œufs de consommation » se poursuivra après le départ de l'aviculteur actuel.

Tableau VI-13

Œufs de consommation : la Bretagne, seule, limitera sa production

Perspectives prochaines¹ d'évolution des superficies de production des élevages de volailles de chair par région

Régions	Répartition des exploitations selon leur prévision d'activité...						Répartition des superficies des exploitations selon leur prévision d'activité...					
	... stable	... en augmentation	... en diminution	... en cessation	Ne sait pas	Ensemble ²	... stable	... en augmentation	... en diminution	... la cessation	Ne sait pas	Ensemble ²
Aquitaine	92,2	0,0	7,8	—	—	100,0	97,1	—	2,9	—	—	100,0
Nord-Pas-de-Calais	79,6	20,4	—	—	—	100,0	76,2	23,8	—	—	—	100,0
Centre	73,5	—	—	—	26,5	100,0	33,5	—	—	—	66,5	100,0
Pays de la Loire	67,4	19,9	9,8	2,9	—	100,0	86,8	2,5	9,7	1,0	—	100,0
Bretagne	67,5	3,5	8,6	13,4	7,0	100,0	74,4	2,9	7,1	9,7	5,9	100,0
Rhône-Alpes	55,8	13,4	—	2,4	28,4	100,0	71,5	11,6	—	6,7	10,2	100,0
Ensemble 48 départements	77,1	7,9	1,8	6,4	6,8	100,0	80,7	9,0	1,5	3,0	5,8	100,0

1. Champ : les deux années suivant l'enquête.

Source : Agreste - Enquête Aviculture 2004

Tableau VI-14

Œufs de consommation : 18 % des exploitations anticipant une baisse ou un arrêt poursuivront une activité avicole

Destination prévisionnelle¹ des capacités de production d'œufs de consommation

	Exploitations		Capacités totales des bâtiments		Capacités moyennes en places de poules
	Nombre	En %	En places de poules	En %	
Reprise par un successeur	13	8,8	117 270	6,1	9 020
Reprise par un autre aviculteur	14	9,5	240 096	12,4	17 150
Convertis à un autre élevage non avicole	9	6,0	159 021	8,2	17 670
Autre	38	25,7	493 164	25,6	12 980
Ne sait pas	74	50,0	918 990	47,7	12 420
Exploitations envisageant une diminution ou une cessation d'activité dans les deux ans	148	100,0	1 928 540	100,0	13 030

1. Champ : exploitations envisageant une diminution ou une cessation d'activité dans les deux années suivant l'enquête.

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004